



Le Mot du Maire

Chères Ablutiennes, Chers Ablutiens,

C'est avec plaisir que je m'adresse à nouveau à vous à travers ce premier numéro de l'Ablutien de cette nouvelle mandature. En nous renouvelant votre confiance lors des dernières élections municipales, vous avez manifesté votre reconnaissance du travail accompli durant le mandat et vous avez choisi la continuité de l'action, de l'engagement et de la responsabilité pour notre beau village de Saint-Martin-d'Ablois. Au nom de la majorité municipale, je vous remercie chaleureusement pour ce soutien qui nous honore et nous oblige.

Grâce à une gestion rigoureuse et anticipée de nos deniers publics, notre commune affiche aujourd'hui une santé financière satisfaisante, avec un désendettement total associé à un excédent cumulé de 604 000 €. Cette situation saine et solide nous donne les moyens de nos ambitions. Elle nous permet non seulement de maintenir un service public de qualité, mais aussi d'engager sereinement les grands chantiers de notre feuille de route.

À ce titre, le calendrier de nos projets avance comme prévu. Dès cet automne, nous lancerons la réalisation de la deuxième tranche des travaux de la voie douce de l'avenue de Paris, un aménagement essentiel pour sécuriser les déplacements et favoriser les mobilités douces au sein de notre village.

Préparer l'avenir de notre commune, c'est aussi accompagner nos enfants à devenir les citoyens de demain. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous annoncer la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dès la rentrée prochaine. Ce projet pédagogique et civique se construira en étroite collaboration avec la professeure des écoles de notre regroupement scolaire, en charge de la classe de CM1 et CM2. À travers cette instance, nos jeunes Ablutiennes et Ablutiens pourront proposer des projets, s'initier à la démocratie locale et s'investir concrètement pour leur commune.

Cette transmission des valeurs citoyennes est d'autant plus essentielle face aux comportements regrettables que nous constatons trop souvent. Les dernières incivilités commises : le caillassage de la toiture du lavoir place de la Foulerie, l'éclatement de la porte du hall des sports et de la vitre du car scolaire, les tags sur les plaques illustrant l'histoire de nos bâtiments, rue Marcel Soyeux, sont intolérables. Ces actes de vandalisme sont un affront direct aux habitants et à l'ANPA, association qui œuvre pour préserver et restaurer notre beau patrimoine.

Au-delà de ces dégradations, le "bien vivre" dans notre commune dépend aussi des gestes de chacun au quotidien. Le respect de l'environnement, de la tranquillité et des déplacements de tous est primordial. Les nuisances sonores excessives, le stationnement anarchique qui bloque les déplacements des piétons sur les trottoirs, l'abandon de déchets ou encore les déjections canines non ramassées nuisent gravement à notre vie collective. Respecter notre village et ses habitants, c'est adopter un comportement civique et responsable au jour le jour.

L'action municipale, c'est aussi veiller au bien-être de toutes les générations. Dans cette optique, nous concrétisons notre engagement aux côtés d'une association pour proposer une complémentaire santé négociée au meilleur tarif. Ce dispositif solidaire s'adresse prioritairement aux commerçants, aux artisans, aux retraités, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux familles qui ne bénéficient pas d'un contrat de groupe obligatoire. Prendre soin de votre santé et de votre pouvoir d'achat est au cœur de nos priorités.

Pour vous présenter ce dispositif, une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes le mercredi 30 septembre 2026 à 18h00.

Enfin, je souhaite rappeler à quel point la présence de nos commerces de proximité et de nos professionnels de santé est vitale pour une commune rurale comme la nôtre. Ils sont le cœur battant de notre quotidien et le ciment du lien social. Si la municipalité œuvre pour leur attractivité comme en témoigne le réaménagement de la place du Général de Gaulle, qui a grandement contribué à embellir notre cadre de vie et à mettre en valeur nos commerces, leur pérennité dépend de nous tous. Il en va de la responsabilité de chaque habitant de les soutenir activement en les choisissant au quotidien.

Avant de nous retrouver pour concrétiser ces beaux projets, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer d'agréables vacances d'été, sous le signe du repos et de la convivialité, en espérant des températures plus modérées pour le confort de tous. Que cette période vous apporte une belle énergie pour aborder une excellente rentrée.

Ensemble, avec rigueur, solidarité et civisme, continuons à faire de Saint-Martin-d'Ablois une commune dynamique, unie et respectueuse de son identité.

Fidèlement,

Votre Maire

Catherine FONTANESI



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE

TRAVAUX PROGRAMMATION 2026-2027

Afin de finaliser son programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Saint-Martin-d'Ablois, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne a prévu de démarrer cette année les travaux concernant la rue des Sources et une partie de l'Avenue de Paris.

Le réseau d'eaux usées, très dégradé, sera repris à neuf dans sa totalité par une réhabilitation en tranchée ouverte (réseau principal + branchements). Le réseau d'assainissement présent côté pair de l'avenue de Paris sera abandonné, et les effluents seront repris sur le réseau côté impair, via des traversées de chaussée.

A noter que la communauté de communes profite également de ces travaux pour renouveler son réseau d'eau potable, sur toutes les emprises où le réseau d'assainissement est remplacé.

Ces travaux ont pour objectif l'élimination des eaux claires qui s'introduisent actuellement dans les réseaux d'assainissement et de limiter les fuites d'eau potable sur le réseau de distribution.

Une réunion publique sera organisée prochainement avec les services de la CCPC afin d'expliquer aux habitants la circulation et le stationnement temporaires qui seront mis en place durant les travaux.





RÉUNION PUBLIQUE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 À LA SALLE DES FÊTES 55 RUE JULIEN DUCOS

Favoriser le retour à l'accès aux soins & Économiser sur vos cotisations mensuelles

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

Habiter la commune (résidence principale ou secondaire)
Ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
Ou être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune

Être membre de l'association Actiom
(Cotisation annuelle de 12€)

Votre commune au coeur de l'action

Parce que votre commune se préoccupe de vos difficultés d'accès aux soins de santé, elle a signé une convention de partenariat avec l'association Actiom. Cela vous permet :

de retrouver toutes les informations nécessaires à la commune
d'être conseillé et accompagné dans toutes vos démarches
de rencontrer votre référent local lors des permanences
de bénéficier des outils et des services Ma Commune Ma Santé
(conseillers spécialisés par téléphone, tarificateur en ligne, réunions d'informations publiques, permanences locales...)

Le choix d'une solution adaptée :

4 contrats Groupe, et jusqu'à **10 niveaux de garanties**, pour répondre au mieux aux attentes de chacun
des **solutions personnalisées** (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...)

Des tarifs mutualisés :

négociés et adaptés par tranche d'âge
gratuité dès le 3ème enfant
réduction tarifaire jusqu'à 10% pour le conjoint

Des avantages :

pas de sélection médicale
des prestations sans délai de carence
le Tiers-payant (pas d'avance de frais)
l'assistance santé 24h/24h
des réseaux de soins performants
(Carte Blanche, Itelis, Easy-verres)
des cotisations déductibles en loi Madelin pour les travailleurs indépendants

Ecole maternelle

« A la découverte des abeilles » à la maternelle

Le 30 mars, les enfants de l'école maternelle ont pu bénéficier de la venue de Christophe Didier, apiculteur à Cuis, à l'école. Ils en ont appris davantage sur les abeilles, leur vie, et leur rôle pour la nature.

Ils ont également découvert comment on fabrique le miel, et bien sûr, ils ont pu goûter à différents types de miel ainsi qu'aux pelotes de pollen et à la gelée royale.

Chaque enfant est reparti chez lui avec un petit pot de miel.



« Le Plan Aisance Aquatique » à la maternelle

Du 8 au 19 juin, les enfants de l'école maternelle se sont rendus à la piscine Bulleo à Epernay grâce au financement des séances par le SISCOBAVI.

Le but de ces séances est de donner des bases aux enfants afin qu'ils se sentent à l'aise en milieu aquatique et donc ainsi éviter les accidents par noyade.



Ecole élémentaire

Les petits citoyens en visite à la mairie

Le jeudi 19 mars 2026, quelques jours après le scrutin municipal, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Saint Martin d'Ablois ont poussé les portes de la mairie pour une leçon de civisme grande nature.

Accueillis par Mme Fontanesi, les enfants ont eu le privilège de pénétrer dans la salle de vote. Au milieu du matériel officiel, les élèves ont pu comprendre concrètement comment se joue la démocratie locale.

Sur les tables, tout le nécessaire était resté en place : les bulletins de vote portant les noms des candidats, les enveloppes, garantes du secret, le registre de signatures (encore vierge pour l'exercice), la règle, indispensable pour émarger avec précision, une carte d'électeur et l'isoloir, qui protège la liberté de choix de chaque individu. Une simulation de vote a permis aux enfants de comprendre toute la démarche.

Les CM1 et CM2, très curieux, ont posé de nombreuses questions. Mme Fontanesi a répondu avec enthousiasme, expliquant son rôle, l'importance du conseil municipal et son envie de s'engager pour le quotidien des habitants, petits et grands.

Cette visite restera un souvenir marquant pour ces jeunes élèves, qui savent désormais qu'un jour, ce sera à leur tour de glisser un bulletin dans l'urne pour dessiner l'avenir de leur commune.



SORTIE AU PALACE D'EPERNAY

Mardi 18 novembre les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 sont allés au cinéma Le Palace pour voir le film d'animation "Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau".

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau et trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi bien plus grand que de vaincre sa peur de l'eau. Tous doivent apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter à ce nouveau monde...

SORTIE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AU SEA LIFE CENTRE

Tous les élèves de l'école élémentaire ont visité l'aquarium Sea Life Center de Val d'Europe en novembre 2025.

Au cours de la journée, les enfants ont pu assister au nourrissage de certains animaux (manchots, raies, tortues et requins) et découvrir les particularités de leur mode de vie. Chaque classe a également participé à un atelier pédagogique adapté à son niveau :

Les CP ont participé à l'atelier « **Goutte à goutte** », qui les a sensibilisés à la rareté de l'eau et à l'importance de cette ressource au quotidien.

Les CE1 et CE2 ont bénéficié de l'atelier « **Les Gardiens de l'Océan** », abordant la pollution, le tri et le recyclage pour mieux comprendre l'impact de nos actions sur l'environnement marin.

Les CM1 et CM2 ont travaillé sur « **La Chaîne Alimentaire** ». Ils ont ainsi compris l'importance des enjeux écologiques et du respect des océans pour la survie de toutes les espèces.

Nous remercions encore les nombreux parents accompagnateurs sans qui cette belle journée n'aurait pas pu avoir lieu. Un grand merci également à l'APE qui a offert les entrées de l'aquarium aux enfants.



APE

Après les bons vœux pour l'année 2026, nous avons débuté cette année civile avec l'organisation de notre célèbre brocante de Saint Martin d'Ablois, le 29 mars. Rappel, la brocante est l'une de nos manifestations les plus importantes en termes de moyens humains, techniques et administratifs.

Comme d'habitude les recettes et l'investissement humain qu'elle représente ont été remarquables grâce à ses 70 exposants et de nombreux chineurs et promeneurs.

De plus la pluie nous a épargnés et quelques rayons de soleil sont venus nous réchauffer et illuminer cette belle journée, qui fût une véritable réussite.



Nos forces ont ensuite été mobilisées au sein de l'école pour organiser, le vendredi 26 juin, une fête de l'école dédiée à nos Loulous. Cette manifestation a pu être préparée grâce aux bénéfices de la brocante et comprenait l'installation de jeux gonflables, de divers stands d'animation, une grande tombola avec de nombreux lots à gagner. Aussi, les élèves de l'élémentaire ont travaillé avec enthousiasme aux côtés de leurs institutrices afin d'offrir un spectacle de qualité aux familles.

Malheureusement, c'est avec une grande déception que cet événement n'a pu avoir lieu compte tenu des fortes chaleurs connues et que nous subissons encore aujourd'hui. Nous avons longtemps espéré pouvoir maintenir cette fête, en recherchant des solutions alternatives et en prenant toutes les précautions nécessaires pour faire face à ces conditions climatiques. Cependant, après une mûre réflexion, notre décision difficile s'est révélée être la plus sage afin de préserver avant tout la santé et le bien-être de chacun. De plus, l'arrêté préfectoral est venu conforter cette décision.

Par ailleurs, nous avons décidé de reporter notre super tombola à la rentrée prochaine. Nous remercions chaleureusement, toutes les entreprises et sociétés locales, nos collectivités ainsi que les parents et les personnes anonymes qui, par leur grande générosité et leurs dons, contribuent au succès de cette tombola et, plus largement, à celui de chacun de nos événements.

Nous sommes loin d'être découragé car nous savons que notre investissement a un impact concret. Cette année scolaire, notre Association des Parents d'Elèves a apporté son soutien financier et matériel à travers plusieurs actions : l'offre de calculatrices aux futurs élèves de 6ème, des bons d'achat de fournitures scolaires pour les futurs élèves de CP, une carte cadeau destinée à l'achat de livres pour la maternelle, un nichoir connecté à vocation pédagogique à l'école élémentaire, ainsi qu'une participation au financement de la sortie scolaire à Sea Life pour les élèves de l'élémentaire.

N'oubliez pas : nous sommes et resterons dans un état d'esprit innovant et force de proposition afin de faire participer les trois villages du groupe scolaire. Nous pourrions échanger lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu à la rentrée de septembre (la date définitive sera communiquée prochainement).

Nous invitons bien évidemment toutes les nouvelles personnes intéressées à rejoindre notre association. C'est toujours un plaisir de donner un peu de son temps, quelles que soient les disponibilités ou les compétences de chacun.

Nous remercions également, très sincèrement et chaleureusement, toutes les personnes qui contribuent, de près comme de loin, à la réussite de nos projets : les bénévoles, les parents, les municipalités ainsi que l'équipe pédagogique. Grâce à leur implication, nos actions deviennent, une fois encore, de véritables temps forts de la vie associative.

Votre dévouement et votre engagement sont inestimables. A travers chaque génération, chaque moment compte aux yeux de nos enfants, qui représentent l'avenir de demain.

Que l'APE perdure, longue vie à l'APE !

Toute l'Equipe vous souhaite d'excellentes vacances estivales. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre dévouement et votre engagement sont inestimables.

Nous avons pleins d'autres idées pour le futur, alors encore merci à tous et longue vie à l'APE !

L'Equipe de l'APE

ASLA

Forte du succès rencontré lors des années précédentes, L'ASLA a organisé cette année encore un loto qui s'est tenu le 8 février 2026 à la salle des fêtes.

L'ambiance était sympathique et les nombreux participants ayant répondu présent ont pu profiter du stand buvette et d'une petite restauration sur place, avec la vente de crêpes et croque-monsieur.

Nous remercions les vignerons de Saint Martin ainsi que les entreprises alentours de nous avoir accordé quelques lots pour cette manifestation.

Les bénéfices récoltés ont permis de financer l'achat de matériel sportif.

Comme évoqué lors des éditions antérieures, la soirée Saint Patrick n'a pas été reconduite car les 2 éditions précédentes n'ont malheureusement pas rencontré le succès escompté.

L'ASLA section Badminton organise le dimanche 14 juin 2026 son tournoi interne d'été. Un repas convivial entre badistes viendra clôturer cette matinée sportive.

Bien sportivement,

Nicolas LEFORT, Président

Saint Martin Jumelage

Cette année Saint Martin Jumelage innove en participant au marché de Noël avec un stand de dégustation d'huîtres au profit du Téléthon.

Pendant deux jours les 28 et 29 Novembre, venez partager à la salle des fêtes un moment convivial autour d'assiettes d'huîtres fraîches.

Que vous soyez amateur d'huîtres ou simplement désireux de découvrir le marché de Noël organisé par ABCD, nous serons ravis de vous accueillir avec le sourire.

Nous vous attendons nombreux afin de faire un véritable succès de cette manifestation.

Ensemble faisons rimer plaisir, partage et générosité...

Profitez de cette occasion pour commander vos huîtres pour les fêtes de fin d'année !

Soit sur place pendant le marché de Noël, soit à la mairie avec la permanence habituelle (samedi et dimanche matin).



Atelier Dessin Peinture

L'Atelier Dessin Peinture a eu le plaisir de tenir son exposition annuelle en Mars dans la salle d'honneur de la Mairie, avec une soixantaine d'œuvres exposées et de nombreux visiteurs. Une tombola a permis à une heureuse gagnante du village de remporter une aquarelle !



Lors de son Assemblée générale tenue en Juin, L'Atelier Dessin Peinture a rappelé sa volonté d'engagement dans les activités du village.

Il est prévu une journée de peinture en plein air cet été au Parc du Sourdon : n'hésitez pas à venir voir les peintres en pleine création !

Et bien sûr nous serons présents lors du marché de Noël organisé par l'ABCD, avec des tableaux à gagner au profit du Téléthon !

BSMA

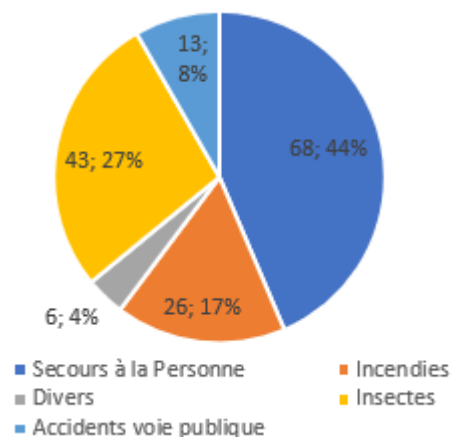
Depuis 2015, les CPI de Boursault et de Saint-Martin-d'Ablois ont fusionnés pour former un seul et unique Centre de Première Intervention de Boursault/Saint-Martin-d'Ablois (CPI BSMA), doté de deux casernements et de quatre véhicules.



Nous intervenons ensemble sur plusieurs communes : Boursault, Saint-Martin-d'Ablois, Vauciennes, Le Baizil, Œuilly, Mareuil-en-Brie.

Le CPI BSMA est essentiel pour réduire les délais d'intervention grâce à la proximité et la connaissance de notre territoire rural. Nos missions vont du secours à personne à la lutte contre les incendies, en passant par la destruction des nids de guêpes et frelons. Cette dernière prestation est rendue possible et gratuite grâce à la volonté des élus de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne (à laquelle nous appartenons intégralement). Si vous avez besoin de notre aide pour un nid d'hyménoptères, merci de vous adresser à la mairie qui nous le fera suivre. En 2025 nous avons répondu présents à un total de 146 interventions.

Nous tenons à remercier la mairie pour la réparation du toit de la remise de Saint-Martin-d'Ablois, qui avait été lourdement endommagé lors de l'épisode de grêle du 3 mai 2025. Nous adressons également nos remerciements à l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires de BSMA ainsi qu'à la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne pour l'installation de sanitaires dans ces mêmes locaux.



La CCPC entretient des liens étroits avec le SDIS de la Marne (Service départemental d'incendie et de secours), pour la réussite de nos missions et le suivi de nos formations.

Nous sommes des sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes passionnés et engagés au service de la population. Cependant, comme de nombreux centres de secours, nous faisons face à une pénurie de personnels. Si vous êtes intéressé (e) par le volontariat ou souhaitez obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter en passant par la mairie ou directement sur notre page Facebook : « CPI Boursault / Saint-Martin-d'Ablois », ou par mail :

chefdecetre.bsma@gmail.com

Une pensée particulière à Damien, sapeur-pompier volontaire au sein du CPI BSMA et fils de sapeur-pompier du centre, gravement blessé lors d'un accident de la vie. Nous restons à ses côtés, et lui renouvelons tout notre soutien.

Les pompiers sont avant tout une grande famille...

Pour toute urgence (hors destruction de nids d'hyménoptères), composez directement le 18 ou le 112.

Notre Facebook : CPI / Saint Martin D'ablois

Notre adresse mail : amicale.spvbsma@gmail.com

L'ensemble du CPI de Boursault / Saint Martin d'Ablois

ABCD

Lors de ce début d'année 2026, l'ABCD a organisé son 2^{ème} marché de printemps, le dimanche 26 avril, à la salle des fêtes du village. Ce fût l'occasion de découvrir de nouveaux artisans qui ont exposés leurs créations. A cette occasion, nous avons pu mettre en avant l'association Oncobleuets, pour qui nous œuvrons avec la confection des coussins cœur, et les pochons à lingettes. Une tombola était proposée, et cela a permis de reverser 250€ à Oncobleuets pour les soutenir dans leurs actions. Nous remercions les ablutien(ne)s qui sont venus nous voir et qui font vivre nos événements, et espérons vous voir plus nombreux aux prochains événements.

Nous vous donnons rendez-vous les 28 et 29 novembre, à la salle des fêtes, pour notre traditionnel Marché de Noël et Téléthon.

En attendant, nous continuons toujours les sacs à drains pour Lovely Solidarity.

Bel été



Karaté Club Ablutien

Après une rentrée plus calme que les précédentes, le Karaté Club Ablutien a choisi de transformer un petit coup de mou dans ses effectifs en une formidable opportunité de renouveau. Bien ancrée dans la vie de notre commune, l'association souhaite aujourd'hui redynamiser ses créneaux et rappelle que le dojo est avant tout un lieu d'échange, de partage et de convivialité.

Le karaté est une discipline formidable pour accompagner le développement physique et mental, quel que soit l'âge. Plus qu'un simple sport, c'est une véritable école de la vie. Sur le tatami, enfants et adultes s'épanouissent en intégrant les valeurs fondamentales des arts martiaux tel que le respect, l'entraide et la confiance en soi.

Pour découvrir cette activité, le club propose un essai totalement gratuit. Un simple jogging et un t-shirt suffisent pour fouler le tatami du dojo municipal. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe et à échanger avec les autres parents ! Pour toute information contactez le club par courriel à ingridbourlon@orange.fr.

Les entraînements ont toujours lieu aux mêmes horaires :

- Mardi de 18h30 à 19h30 pour les plus jeunes, à partir de 5 ans
- Mardi de 19h30 à 20h30 pour les adultes et adolescents, à partir de 10 ans
- Vendredi 19h à 20h30, pour les adultes et adolescents et les compétiteurs.



*Le président
Pascal SOURDET*

ANPA

Nous avons repris nos activités début mars.

Notre 17^{ème} assemblée générale du 8 avril fut un succès, elle a réuni près de 70 personnes à la salle des fêtes. Merci à la municipalité qui met à disposition gratuitement cette salle pour les différentes manifestations des associations de St Martin et merci aux nombreux conseillers municipaux présents à cette AG.

Les travaux de restauration du lavoir du Parc du Sourdon avancent à grands pas. Après la pose de la toiture à l'automne dernier, nous avons terminé le carrelage sous le bâtiment et mis en place la nouvelle clôture côté Champ Wallé. C'est maintenant le début de l'aménagement de notre futur musée avec la fabrication et la pose des grilles qui protégeront les divers matériels de notre exposition. Divers travaux sont encore à réaliser comme le badigeonnage des murs à la chaux, la pose de panneaux d'explications sur nos travaux ou l'aménagement d'une allée plus propice à l'accès de ce lavoir.

Merci à l'équipe des 8 bénévoles pour leur engagement à préserver le patrimoine du village. Merci aux agents municipaux qui ont curé les caniveaux du CBR et qui entretiennent notre village avec beaucoup de soins et d'entrain.

Notre prochain rendez- vous ouvert à tous : la soirée champêtre du mercredi 17 juin au terrain de football.

Nos activités cesseront début juillet et reprendront début septembre.

Bel été à tous les Ablutiens



Le Président Serge GAGNOUX

TC Ablutien

Cette année encore le TC Ablutien a engagé deux équipes en Critérium de printemps, une en régional 3, la seconde en départementale.

L'équipe 1 en déplacement (photo) qui participe également au championnat d'hivers.



Lire à Saint Martin

Au-delà de nos rencontres bimensuelles avec nos fidèles lecteur(ice)s, le printemps a été intense pour notre association avec une participation à deux manifestations locales. Nos bénévoles se sont mobilisés pour proposer de nombreux livres à prix modiques à la brocante de l'APE du 30 mars et au marché de printemps d'ABCD le 26 avril. La recette de cette dernière journée a été reversée intégralement à l'association Oncobleuet de Reims Courlancy, association qui accompagne et aide les patients en soins de chimiothérapie.

Venez nous rencontrer à la bibliothèque place de l'église, des milliers de livres vous attendent, venez les découvrir, venez échanger et partager un café en toute convivialité.

A bientôt.

Permanences les samedis de 14 à 17 h00

Ancienne école de garçons
place de l'Eglise

4 juillet

5 et 19 Septembre

3, 17 et 31 Octobre

14 Novembre

12 et 19 Décembre



Section des Combattants Ablutiens et Environs (S.C.A.E.)

Le 12 mars 2026, à dix heures quinze, les membres de l'association (SECTION DES COMBATTANTS ABLUTIENS ET ENVIRONS) se sont réunis au siège social, à la mairie de Saint-Martin-d'Ablois en assemblée générale ordinaire sur convocation du président Bernard JOFFRE, en présence du Député Maxime MICHELET, du sénateur Christian BRUYEN et de la maire de la commune Catherine FONTANESI.

L'assemblée était présidée par Bernard JOFFRE, président de l'association.

Il était assisté du vice-président Jean-Pierre HUOT et d'un secrétaire de séance, Jean-Marc CALLAY, secrétaire adjoint de l'association.

Plus du quart des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour, rappelé par le Président était le suivant :

- rapport moral et d'orientation ;
- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- questions diverses

Il a été fait lecture des différents rapports, moral, d'activité et financier, respectivement par Bernard BOUVIER, secrétaire et Michel BARBIER, trésorier de l'association.

M Patrice PODVIN, vérificateur aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, était absent pour raison familiale. Il a toutefois transmis un courrier de validation des comptes qui a été lu lors de l'assemblée. Ce courrier a été donné au trésorier Michel BARBIER.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Le besoin d'adhésion nouvelle en raison de l'âge maintenant avancé des membres actuels.

Il a été proposé aux membres de l'assemblée une visite sur Paris pour visiter l'assemblée nationale. Le député Maxime MICHELET nous informe qu'il sera heureux de nous recevoir et qu'il sera là pour nous accompagner et nous présenter ce symbole de la République.

A l'issue du débat, les adhérents ont voté et adopté, le rapport moral et d'orientation ainsi que les comptes et le budget prévisionnel.

Aucun adhérent n'a candidaté pour rejoindre le bureau de l'association.

A l'issue de l'assemblée les participants ont rejoint la musique de la Champenoise d'AY-CHAMPAGNE, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers pour le traditionnel défilé, la cérémonie et le dépôt de gerbes, sous la protection des gendarmes de la communauté de brigades d'AY-CHAMPAGNE.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour un vin d'honneur à la salle du conseil de la mairie de Saint-Martin-d'Ablois.

Le président Bernard JOFFRE et les membres de la section des combattants ablutiens et environs remercient toutes les autorités, les personnes ayant contribué à la bonne organisation de cette journée.

Un merci aux nombreux habitants de la commune présents pour le défilé et la cérémonie au monument aux morts.

Les adhérents de l'association et leurs invités se sont retrouvés pour poursuivre la journée à l'Auberge du Sourdon où Martine et Patrick ont assuré une belle prestation pour permettre à toutes ces personnes de se restaurer.

En milieu d'après-midi, les anciens combattants ont organisé un loto qui a permis de combler les heureux gagnants des différents lots mis en jeu.

Au terme de cette belle journée, les participants se sont quittés en espérant se retrouver bientôt pour une nouvelle manifestation organisée, comme à l'ordinaire, par les huit membres du bureau qu'il convient encore une fois de remercier et féliciter pour cette journée.





Il est un lieu méconnu des habitants de la commune de Saint-Martin-d'Ablis. A cet endroit se sont déroulés des événements tragiques qui ont à jamais marqué certaines familles ablutiennes. Pour d'autres, ce lieu représente le théâtre ordinaire de la barbarie nazie.

Il s'agit de la butte des fusillés implantée sur le terrain militaire de La Folie entre les communes de Châlons-en-Champagne et L'EPINE.

C'est ici, sous les balles ennemies, que trois jeunes de la commune de Saint-Martin-d'Ablis, âgés de 23 et 21 ans, finirent leur courte vie.

Ils s'appelaient Michel DESTREZ, Julien DUCOS et Marcel SOYEUX. Ils avaient un idéal « La France » leur pays. Ils avaient donc refusé le dictat des autorités de Vichy et de l'occupant Allemand. Malgré leur jeune âge, ils étaient tous membres du groupe francs-tireurs et partisans Français (F.T.P.F) constitué par Marcel SOYEUX. Ils participaient à des parachutages et des sabotages de pylônes ou de lignes ferroviaires, avant d'être arrêtés sur dénonciation au mois de novembre 1943.

Condamnés à mort le 16 février 1944 par un tribunal militaire Allemand, ils seront fusillés le 19 février 1944 à 7h56 pour le premier et 8h07 pour les deux autres. Leurs corps furent exhumés le 6 octobre 1944 du cimetière de l'Est de Chalons et repose depuis au cimetière de la commune.

C'est pour leur rendre hommage, que chaque année le 6 mai, la section des combattants ablutiens et des environs accompagnés d'élus et de membre des familles se rendent sur ce lieu de mémoire pour participer à une cérémonie.

Cette année, comme en pèlerinage, nous étions encore présents pour honorer ces trois jeunes a qui nous devons une partie de notre liberté.



8 Mai

Les habitants de Saint-Martin-D'Ablois étaient nombreux en ce matin du 08 mai 2026, pour répondre à l'invitation de la maire de la commune et du conseil municipal.

Précédé de l'harmonie d'Epernay, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des élus et des anciens combattants, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts pour un moment de recueillement afin d'honorer les victimes de ce terrible conflit.

Mme Catherine FONTANESI maire de la commune a lu le discours de la ministre des armées avant déposer une gerbe de fleurs en compagnie du président des anciens combattants Bernard JOFFRE et d'un enfant de la commune.

Le défilé a ensuite poursuivi son parcours jusqu'à la salle des fêtes où les honneurs ont été rendus aux drapeaux.

Madame FONTANESI après avoir salué les portes drapeaux et les musiciens, a invité les personnes présentes à partager une collation à la salle des fêtes.



Bourses aux capsules

La section des combattants ablutins et environs comme chaque année organise les premiers lundis des mois de février, avril et juin une bourse aux capsules qui réunit des collectionneurs venus de différents départements de l'hexagone, mais aussi de Belgique.

Pendant ces journées, les collectionneurs se retrouvent pour échanger des capsules représentatives de droits dans une ambiance studieuse et amicale.

Ils peuvent compter à chaque fois sur la présence des membres du bureau de l'association, qui assurent, avec le sourire et dans la bonne humeur, la restauration.

Lors de la bourse de juin, nous avons reçu des jeunes membres du souvenir français qui se sont déplacés pour mettre en ventre au profit de leur association des capsules commémoratives du 08 mai 1945. Ils seront encore présents au mois de décembre pour une nouvelle capsule commémorant le 11 novembre 1918.

Les prochaines bourses aux capsules organisées par les anciens combattants auront lieu les 28 septembre et 7 décembre de cette année.

Les habitants de la commune sont vivement invités par les organisateurs à participer à ces journées ou simplement à passer se rendre compte de l'ambiance chaleureuse qui y règne, ou pourquoi pas se restaurer. Les membres du bureau des anciens combattants seront heureux de vous recevoir.



Fête de la Saint Jean

C'est sous un beau soleil et à l'ombre qu'une partie des adhérents de la section des combattants ablutiens et environs se sont réunis au bord d'un superbe étang prêté généreusement par la famille DEBARGUE.

Les anciens ont passé la journée dans la bonne humeur en dégustant le menu fraîcheur préparé par Patrick de l'Auberge du Sourdon.

Ils se retrouveront le 28 septembre 2026 pour la prochaine bourse aux capsules où ils vous attendent en nombre.



Histoire et découvertes

Venez découvrir à Epernay, au musée villa Piquart l'histoire de trois Ablutiens, compagnons de résistance qui ont donné de leur vie pour la France libre :

- Julien Ducos, résistant fusillé par les nazis
- Adrien Didier, résistant déporté au camp de Mauthausen, Autriche
- Marcel Fouju, résistant déporté au camp de Dora Mittelbau

Musée Villa Piquart
43 Avenue Paul Chandon,
51200 Épernay
06 95 91 90 08

Vous serez accueilli par Antoine Carenjot, historien passionné



Etat civil

Naissances

Gabin, Jean-Paul, Gilles PRAT LEPOITTEVIN né le 13 janvier 2026 de Frédéric, Georges, Gilles PRAT et de Leslie, Roberte, Jeanne LEPOITTEVIN

Rose, Karine, Corinne MAIN née le 18 mai 2026 de Raphael, Jean, Gervais MAIN et de Camille, Marie-Rose, Annick KOZA

Mariages

Baptiste, Paco, Marin NYS et Viviana Del Pilar GONZALEZ OLANO, le 12 mars 2026

Frédéric, Jérôme, Jean-Pierre GODMÉ et Céline, Emmanuelle JEANNETEAU, le 22 mai 2026

Jérôme, Philippe, Gérard, Jacques GIGERICH et Lucille, Nicole, Louise BRESSAN, le 06 juin 2026

Bryan, Serge, Sebastien PETIZON et Candice, Lena, Viviane NICOLLE, le 27 juin 2026

Décès

Jacqueline, Paulette, Georgette LEFÈVRE veuve FEUILLAT le 29 décembre 2025 à Châlons en Champagne

Geneviève, Marie, Léonie PIERRONT veuve RICHARD le 31 janvier 2026 à la Maison de Retraite

Maria Do Carmo DE VASCONCELOS SAMPAIO le 16 février 2026 à Reims

Mathieu BOONEN le 27 février 2026 à Épernay

Albert, André, Léon SCHAUTERDEN le 11 mars 2026, 3 rue du Tortillard

Antoinette, Marguerite, Thérèse DAZY veuve MARCHAND le 23 mars 2026 à la Maison de Retraite

Jeannine, Camille MARC'H veuve OUDIN le 26 avril 2026 à la Maison de Retraite

Christophe, Patrick BENARD le 26 juin 2026, rue des Juifs

Marie-Ange PRIEUX le 28 juin 2026, 33 rue des Rochettes

Stéphane, Serge, Marcel LEROUGE le 05 juillet 2026, 110 rue Julien Ducos

ARROSER MOINS MAIS MIEUX

Préserver l'eau, ça commence par des petits gestes du quotidien

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, chaque geste compte pour préserver la ressource en eau. La CCPC vous encourage à adopter des pratiques simples et efficaces pour limiter votre consommation d'eau dans le jardin.

Le paillage est une solution naturelle qui permet de conserver l'humidité du sol, de limiter l'évaporation et de réduire les besoins en arrosage de 30 à 70 %. En plus d'économiser l'eau, il favorise le développement de vos plantations tout en limitant la pousse des mauvaises herbes.

Pour aller plus loin, la CCPC met à votre disposition le guide pratique des écogestes. Vous y trouverez de nombreux conseils pour économiser l'eau au quotidien, à la maison comme au jardin : détection des fuites, écogestes dans la salle de bain et la cuisine, récupération de l'eau de pluie, paillage et autres bonnes pratiques pour préserver durablement cette ressource précieuse.

Téléchargez le guide pratique disponible sur ccpc51.fr et adoptez, vous aussi, les bons gestes pour préserver l'eau !



L'Info Ablutienne

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablais.
Mairie: 1 place du Général de Gaulle. Tel : 03 26.59 95 00

Mail : secretariat@saintmartindablois.fr - www.saintmartindablois.fr

Textes et photos : Catherine Fontanesi, Marie-Line Charpenter, Emilie-Sophie Lebeau, Benoît Dupont, Mickaël Jama, Alexia Barbero, Angélique Jeance

Groupe d'opposition

Bonjour à tous, Ablutiennes et Ablutiens,

Tout d'abord, nous voulons remercier toutes les personnes qui se sont déplacées aux dernières municipales pour soutenir la liste électorale menée par Mr. Patrick Breul.

De nombreux habitants nous ont fait part de leur déception concernant la nouvelle place de la Mairie, ils auraient souhaité un fleurissement plus homogène en lieu et place des grandes herbes parsemées de quelques coquelicots, ressemblant plus à un savard qu'à un espace vert.

Puis regrettent l'annulation du double sens de circulation devant la Mairie, ce qui les oblige à faire le tour complet de la place et se retrouvant parfois bloqué par des véhicules de livraisons ou autres.

En conclusion, il semblerait qu'une consultation des habitants avant-projet aurait été préférable.

Nous informons les habitants de Saint Martin d'Ablois qu'ils ont un droit d'informations sur la commune.

(Dans le respect de ces dispositions l'article L.2121-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT) Prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, des budgets, des comptes de la commune et des arrêtés municipaux.)

Mme.JEANCE.Angélique, Mr.DAST.Philippe.

Horaires d'ouverture de la mairie

du lundi au vendredi : 9H00 à 12H30
samedi : 8H30 à 12H00 *(les 2 et 4^e du mois)*

Pas de permanence le samedi 8 Août

secretariat@saintmartindablois.fr

Quelques dates à retenir

28 août 18h00 défilé libération de Saint Martin d'Ablois- Départ Place de la Foulerie

28 sept. Bourse aux capsules salle des fêtes organisée par les Anciens Combattants

30 sept. 18h00 Réunion publique « Ma Commune Ma Santé » à la salle des Fêtes

11 nov. 16h00 Défilé Armistice au monument aux morts et au cimetière – Départ Place de la Foulerie

28/29 nov. Marché de Noël organisé par l'ABCD à la salle des fêtes

7 déc. Bourse aux capsules salle des fêtes organisée par les Anciens Combattants

Horaires agence postale communale

Lundi : Fermé
Mardi : 9H00 à 12H30
Mercredi : 9H00 à 12H30
Jeudi : 9H00 à 12H30
Vendredi : Fermé
Samedi 9H00 à 12H00

L'Agence postale communale sera fermée :

Du mardi 18 août au samedi 29 août 2026
Réouverture le mardi 1er septembre 2026 à 09h00

Du Mardi 8 au samedi 12 septembre 2026
Réouverture le mardi 15 septembre 2026 à 9h00



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT !



Des travaux dans votre habitation ?

L'OPAH peut vous aider !

Aides financières et accompagnement personnalisé

Vous pouvez nous rencontrer lors des permanences :

1^{er} jeudi du mois

14h - 16h

DORMANS

France services

3 rue Maréchal Foch



2026 : 3 sept., 1 oct.,
5 nov., 3 déc.

3^{ème} jeudi du mois

14h - 16h

MONTMORT-LUCY

Pôle de proximité

68 rue de la Libération



2026 : 16 juil., 15 oct.,
17 déc.

14h - 16h

VAUCIENNES

Pôle de proximité

26 avenue de Paris - La
Chaussée de Damery



2026 : 17 sept., 19 nov.
2027 : 21 janv.

CoMAL.SOLiHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Contactez-nous :

COMAL SOLIHA 51

0 800 77 29 30 (appel gratuit) - opahccpc@solihha.fr

HÉBERGEMENT INSOLITE

6^{ème} EDITION

NOUS SOUTENONS VOS PROJETS !

Vous rêvez de créer un lieu unique, en pleine nature, offrant une expérience hors du commun aux visiteurs ?

La 6^e édition de l'appel à projets dédié aux hébergements insolites est lancée.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne et Epernay Agglo Champagne, avec le soutien de la Région Grand Est, accompagnent les porteurs de projets souhaitant développer une offre touristique originale et attractive.

Cabanes dans les arbres, bulles transparentes, lov'nid, hébergements flottants... toutes les idées sont les bienvenues dès lors qu'elles proposent une expérience immersive et en lien avec la nature.

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de **5 000 €** pour faciliter leur réalisation.

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 1er décembre 2026**.

Pour en savoir + : Service Urbanisme au 03 26 57 53 89 – urbanisme@ccpc51.fr

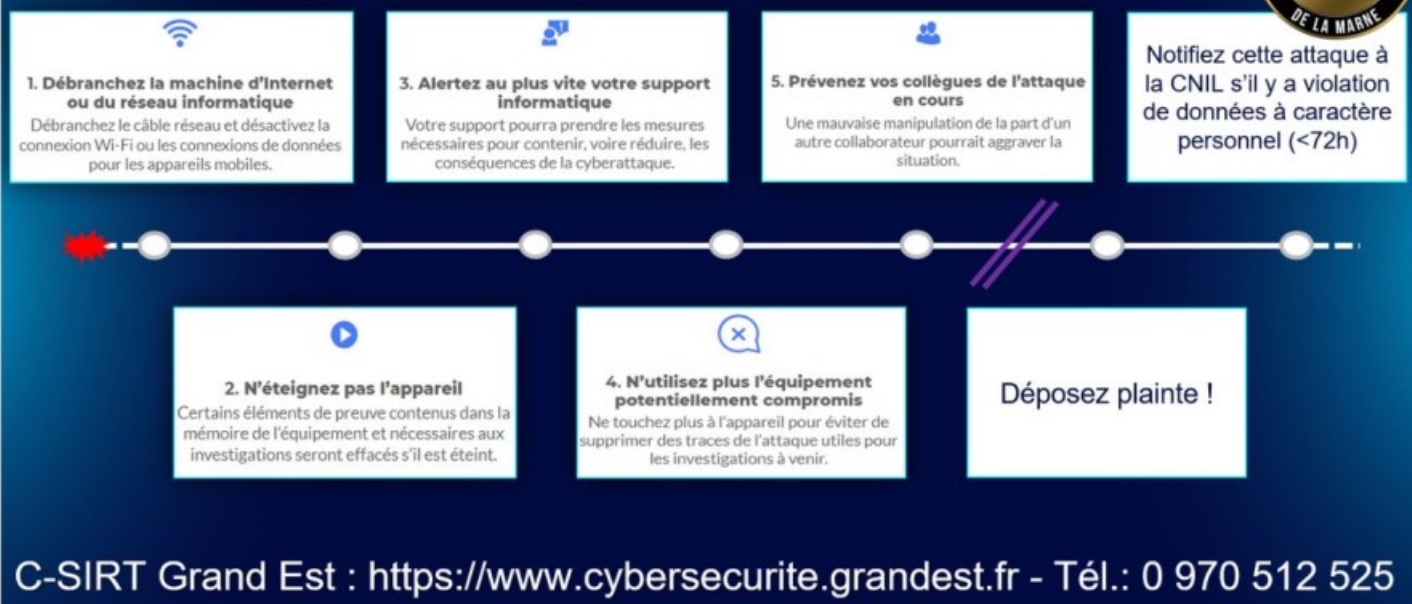




PRÉVENTION

RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

COMMENT RÉAGIR À UNE CYBER-ATTAQUE



- Ne pas éteindre l'ordinateur, ni la box internet
- Débrancher du réseau (câble, wifi) afin d'isoler les matériels touchés
- Alerter mes collègues le plus rapidement possible
- Ne pas essayer de résoudre le problème seul
- Ne plus utiliser la machine, ne pas débrancher les clés USB
- Conseil et aide via le C-SIRT Grand Est - Tél.: 0 970 512 525
- Prévenir la CNIL dans les 72h si vol de données
- N° PRESTATAIRE INFORMATIQUE
- N° UTILES
- CONTACT RGPD, DPO, ETC..
- DÉPOSER PLAINTÉ
- TOUT CE QUE VOUS JUGEREZ UTILE

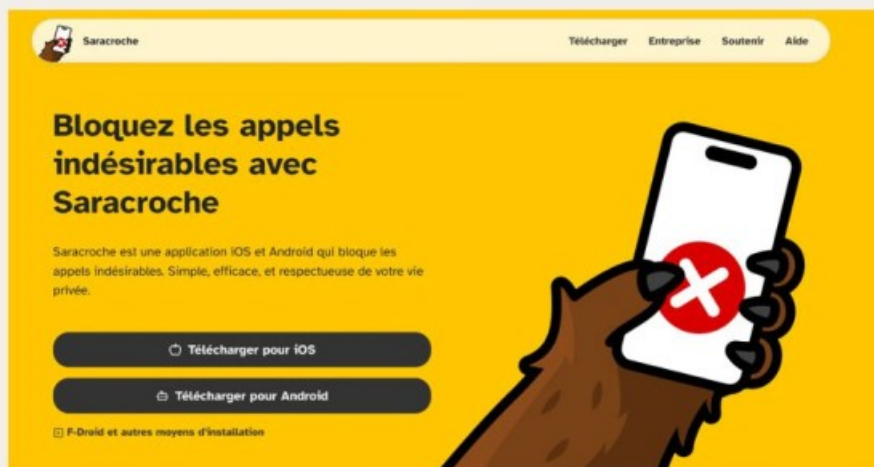


PRÉVENTION RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE



APPELS INTEMPESTIFS

COMMENT EN FINIR, QUELS OUTILS ?



**VOUS RECEVEZ SANS ARRÊT DES APPELS
POUR DU DÉMARCHAGE ?**

2 APPLICATIONS PEUVENT VOUS VENIR EN AIDE:

"SARACROCHE"
pour android et IOS

"WINCALLS"
pour android

**CES APPLICATIONS SONT GRATUITES ET RESPECTENT VOTRE VIE PRIVÉE
(PAS DE COLLECTE DE DONNÉES VOUS CONCERNANT)**